



Date d'arrêté : **20 Janvier 2026**

Fax : 05 65 27 55 91

00812 FLRV001 00891

Tél : 06 30 04 32 69

Votre Appli : Ma Banque

+ 62 941,53

IBAN : FR76 1120 6000 8904 0835 2900 010 BIC : AGRIFRPP812

CR Nord Midi-Pyrenees 219 Avenue Francois Verdier 81022 ALBI CEDEX 9 444 953 830 RCS ALBI



SRMAE

LA ROUQUETTE
46250 - FRAYSSINET-LE-GELAT
FRANCE 06 08 14 22 00
Email : sylvain.srmae@orange.fr
Monsieur Sylvain ROUX

FACTURE

N° : FAC02394
Date : 26/12/2025
N° client : CLT00000097

EARL GOUNET

GOUNET
46250 SAINT CAPRAIS
FRANCE

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Réparation tapis. Réparation tyran crochet ramasseur.						
ART00000290 -Tige filetée diamètre 20	1,00	u	33,12 €	0,00%	33,12 €	20,00%
ART00000028 -Main d'oeuvre + déplacement	2,00	u	55,00 €	0,00%	110,00 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	143,12 €	20,00%	28,62 €

Total HT	143,12 €
TVA	28,62 €
Total TTC	171,74 €

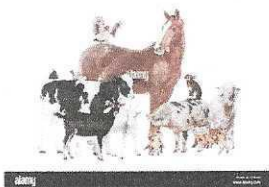
Règlement	Chèque
Echéance(s)	171,74 € au 26/01/2026

Coordonnées bancaires

Nom	CREDIT AGRICOLE
IBAN	FR76 1120 6000 8100 4933 3754 836
BIC	AGRIFRPP812

Le montant total s'élève à cent soixante et onze euros et soixante-quatorze centimes.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).



NUTRI-PRO

Chemin de Rastassat
46700 MONTCABRIER
FRANCE

Port. : +33 7 56 36 90 51

nutri.pro46@gmail.com

N° TVA Intracommunautaire : FR80984635706

N° SIRET : 98463570600018

Capital : 5 000 €

EARL DE GOUNET

Monsieur Laurent LAFAGE

CHEMIN DE GOUNET

46250 SAINT CAPRAIS

Tel : +33 6 87 47 85 20

N° TVA Intracommunautaire :

FR24382842029

SIRET : 382842029

FACTURE N° 25-12-1730

Le lundi 29 décembre 2025

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	12/20/3 granulé	6,00	36,8500 €	20,00	221,10 €	
	BLOC MINER-OLIGO	6,00	9,9526 €	5,50	59,72 €	
	Bloc sel marin 10KG	4,00	5,7500 €	5,50	23,00 €	

Conditions de paiement :

• 100,00 % soit 352,59 € à payer le :

29/12/2025 (paiement comptant).

Taux TVA	Montant HT	Valeur TVA
20 %	221,10 €	44,22 €
5.50 %	82,72 €	4,55 €
	TVA	48,77 €

Total HT	303,82 €
TVA	48,77 €
Total TTC	352,59 €

Coordonnées bancaires : CAISSE D'EPARGNE

IBAN : FR76 1333 5003 0108 0062 3429 460

BIC/SWIFT : CEPAPRPP333

Payé

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date d'échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement). Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

SAS GEVAERT

335, ROUTE DE CASSIOPEE

LES PRADELLES

24330 LA DOUZE

Tél : 05 53 06 70 61

Email : sarlgevaert@yahoo.fr



SCEA DE GOUNET

LA FAGE

46250 ST CAPRAIS

Facture

Commercial : Maury Amélie

Numéro	Date	Code client	Date échéance	Mode de règlement
TC00013070	12/01/2026	CL00216	12/01/2026	

Code	Description	Qté	P.U. HT	% Rem	Montant HT
MATNEUF	RABOT LISIER 3.20	1,00	833,33		833,33

Récapitulatif des échéances :

Date d'échéance	Mode de paiement	Montant de l'échéance	Solde dû
12/01/2026	Carte bancaire	1 000,00 €	0,00 €

MORTE SAISON CLOTURE LACME -6%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Arrêté du 26 décembre 2021 - article L. 441-10 du Code de Commerce)
 Pour les professionnels, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera exigible (article D. 441-5 du Code de commerce)

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	833,33	166,67

Coordonnées bancaires société :

Banque : CREDIT AGRICOLE CHARENTE-PERI

RIB : 12406000500018242860077

IBAN : FR7612406000500018242860077

BIC : AGRIFRPP824

Total HT	833,33
Remise 0,00%	0,00
Total HT remisé	833,33
Port HT	0,00
Total TVA	166,67
Total TTC	1 000,00
Acomptes	0,00
Net à payer	1 000,00 €
Solde dû	0,00 €

1246 Rte Haute de Farrou - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - Tél : 05.65.81.17.19

51 route des Hirondelles 1181 Av Georges Pompidou 757 route de Pisse C6 415 Rue des Cazelles 570 Allée du Cap ZA les Molèdes
Pech Farrat 12400 SAINT AFFRIQUE ZA de Calmont ZA les Combes ZA La Crozette 12460 ST AMANS DES COTS
46500 GRAMAT Tél : 05.65.49.04.98 12450 CALMONT 12310 LAISSAC 46090 LE MONTAT Tél : 05.65.44.85.57
Tél : 05.65.33.41.30 Tél : 05.65.70.25.31 Tél : 05.65.70.71.17 Tél : 05.65.36.05.48

SAS au Capital de 1 180 036,00 € - APE : 4661Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC : CCBPFRPPTLS

FACTURE

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
31/12/2025	842528	1	0014053

EARL DE GOUNET

MR LAFAGE LAURENT
GOUNET

46250 ST CAPRAIS

Siret 38284202900011 - Tva intra. FR24382842029

Visu - ETI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
	Dépôt : 06 LE MONTAT					
	Ordre de Réparation N° : 247622 Du 19/12/2025					
	Matériel : 046935 TRACTEUR					
	Date M.E.S : 15/10/2025	N° Immat. :	HG-821-CD			
	Marque : JOHN-DEERE	Type :	5105M			
	Nb Heures : 105	N° Série :	1PY5105MCSF002588			
	002588					
	ENTRETIEN DES 100 HEURES					
	Vidange du moteur, remplacer le filtre à huile.					
	Vidange du pont avant et des réducteurs de roues					
	Remplacement du filtre hydraulique					
	Gaissage.					
JDRE504836	FILTRE A HUILE MOTEUR	1	19,91		19,91	19,91
JDSJ11784	FILTRE HYDRAULIQUE ET TRANSMISSION	1	140,85		140,85	140,85
JDVC87939-005	HUILE EXTREME GARD LS90 5L	2	34,92		34,92	69,84
JDVC82610X005	HUILE EXTREME GARD 80W90 5L	1	28,88		28,88	28,88
JDYU82713-004	GRAISSE GARD PREMIUM + LUBE-SHUTTLE	1	5,33		5,33	5,33
BE423108	BOMBE NETTOYANT FREIN 500ML	2	4,43		4,43	8,86
JDVC50002X020	HUILE MOTEUR PLUS-50 II 15W40 20L	1	116,88		116,88	116,88
JDVC81824-020	HUILE HY GARD 20L	1	117,44		117,44	117,44
JDVC76215-005	LIQUIDE REFR. COOL GARD 5L	1	21,16		21,16	21,16
DPL50	DEPLACEMENT	1		GRATUIT		
MO	MAIN D'OEUVRE	2,5		GRATUIT		
	FRAIS FIXES					1,52

CONDITIONS DE VENTE : Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retour doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées spécialement ne seront pas reprises. En cas de règlement par voie de contentieux, les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. En cas de litig le Tribunal de Rodez sera seul compétent.
Avoir valable 1 an - déductible des factures à venir non remboursable

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE : Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix. (Loi 85-98 du 25/01/85).

CONDITIONS DE REGLEMENT : (Loi 92-1442)
Pas d'escompte pour règlement anticipé.
Pénalités de retard : 1,5 fois le taux légal.

Barillon à découper

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	530,67	106,13
EUROS		530,67	106,13

Montant TTC
636,80 €

Règlement : A RECEPTION DE FACTURE 636,80 €

Paye

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX00400353601906-07TPE01

EARL DE GOUNET
LIEU DIT GOUNET
46250 ST CAPRAIS

Facture du 04/01/2026 n° 10242866837



Electricité

Montant Hors TVA	116,70 €
Montant TVA (payée sur les débits)	23,34 €

Facture TTC	140,04 €
--------------------	-----------------

Montant total à payer (TTC)	140,04 €
------------------------------------	-----------------

à régler avant le 19/01/2026

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 04/02/2026 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 03/02/2026

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 8401484884
Compte commercial : 2020006265179

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 382842029

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 15kVA

Nom du client

EARL DE GOUNET

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23473806063469
GOUNET
CUISINE
46250 ST CAPRAIS

Payé

☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

[illegible]

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1
et suivants du Code rural



CHAMBRES
D'AGRICULTURE

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU LOT

430 Avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 21

Fax :

N° Siret : 18460002100010

N° TVA Intracommunautaire : FR 12184600021

FACTURE

ORIGINAL

N° OR : OCTA 15780 1
N° Bordereau :
Pièce : TR2505487
Exercice : 2025
Date : 15-12-2025
Page : 1 / 1

EARL DE GOUNET
204 CHEMIN DE GOUNET
46250 ST CAPRAIS
FRANCE

Référence à rappeler : 2025 / TR2505487

Objet : CERTIFICATION PARENTE BOVINE 2025

Prestataire : PRAT YVETTE

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
153606 Forfait Etable	1	128,000	128,00	20,00
155149 Certification Parenté Bovine	54	2,780	150,12	20,00

payé

Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00	Devise : EUR
Montant HT	278,12	278,12
Base de TVA	278,12	278,12
Montant TVA	55,62	55,62
Total TTC	333,74	333,74
Net à payer	333,74	333,74

Règlement par virement sur le compte TP de la CDA LOT ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA LOT

IBAN : FR7610071460000000100007019 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 46000 00001000070 19

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012. Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement

conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.



Société par Actions Simplifiée
au capital de 3 484 107 euros
RCS MONT-DE-MARSAN 381 159 201
Siret 381 159 201 00049
TVA : FR 02 381 159 201 - APE 1091 Z
Distribution de produits phytopharmaceutiques
à destination d'utilisateurs non professionnels
application - agrément n°AQ01752

FACTURE

N° 3472782542 Page 1/1

Date : 06.01.2026

N° Compte : 71007523

Siège Social : Route de St-Sever - 40280 Haut-Mauco
Adresse Postale : BP 27 - 40001 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 84 56 - Fax : 05 58 05 84 85

Facturé à :

EARL DE GOUNET
MR LAURENT LAFAGE
GOUNET
46250 ST CAPRAIS

Destinataire :

EARL DE GOUNET
MR LAURENT LAFAGE
GOUNET
46250 ST CAPRAIS

Vos interlocuteurs :

Sud Ouest Aliment POMAREZ
N° de tél : 05 58 55 39 09
05 58 55 39 08

TVA intra-communautaire : FR24382842029

REF.	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant	T V A
10898976	PATURAL LEADER INITIAL-G	VR 2,780 TO	367,00 EUR /1 TO	1.020,26	V3
06.01.26	Commande : 127653777 BL. : 158903014 de : Usine Quérial				

Tout règlement par chèque doit être adressé à :
SUD OUEST ALIMENT sce client-BP27-40001 MONT DE MARSAN cedex
virement:CAAQ/RIB:FR76 1330 6001 5702 1509 2100 022- AGRIFRPP833

Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et la valorisation des emballages concernés.

Condition de paiement

30 JOURS DATE DE FACTURE

Règlement le 06.02.2026

Taux d'intérêt mensuel de pénalités de retard : 0,8333 %

Indem forfait frais recouvrement 40 € (Art L441-6, D441-5 Code Com)

base hors taxe	taux	montant TVA
1.020,26	5,500	56,11
1.020,26	****	56,11

Net à payer

1.076,37 EUR

LORS DU RÈGLEMENT, VEUILLEZ AVOIR L'OBLIGANCE
DE DETACHER ET D'Y JOINDRE LE TALON CI-DESSOUS

EXTRAIT DE LA CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ FIGURANT AU VERSO

Le transfert de propriété de la chose vendue est subordonné au paiement intégral du prix par l'acheteur. Toutefois, à compter de la livraison, l'acheteur supportera tous les risques que la chose vendue peut occasionner ou subir pour quelque cause que ce soit.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant au verso du présent document et notamment de la clause de réserve de propriété et de la clause attributive de compétence.

SIGNATURE

P. LAFAGE

FA34-60

Matagor Incubateur - SUD / France Sud Ouest Aliment / 19-2017